



Pension en france et allocations suisses

Par **bob**, le **13/09/2012** à **19:18**

Bonjour,

je travaille en Suisse et donc je perçois des allocations familiales de la Suisse pour mon fils de 11 ans. Sa mère travaille en France.

Je suis séparé de sa mère depuis 3 ans maintenant.

Le juge a donc demandé à ce que je lui verse une pension car c'est elle qui en a eu la garde.

Ma question :

Si je lui fais virer directement les allocations Suisses sur son compte, est ce que je peux déduire le montant des allocations Suisses du montant de la pension (fixée par le juge qui a aussi prononcé qu'il ne s'occupait pas des histoires d'allocations Suisses) que je lui verse ?

Merci pour votre aide